



Politique Publicitaire – Destine Studio

1. Objet

La présente Politique Publicitaire définit les règles applicables à la diffusion de publicités au sein de l'application **Destine Studio**, afin de garantir un environnement sûr, respectueux et conforme à la mission culturelle et audiovisuelle de la plateforme.

Elle s'applique à tous les **Comptes Pro** et à toute publicité soumise pour diffusion.

2. Formats publicitaires acceptés

Destine Studio propose trois formats :

- **Affiche publicitaire** (image) – 50 €
- **Publicité audio** (enregistrement vocal) – 50 €
- **Vidéo promotionnelle** – 100 €

Chaque publicité est diffusée :

- pendant **30 jours**
- de manière **aléatoire**
- dans les onglets : Accueil, Podcasts, Découvrir, Talents
- jamais dans : Messages, Film IA, Profil

3. Validation obligatoire des publicités

Toute publicité soumise par un Compte Pro doit être **validée manuellement** par l'équipe de Destine Studio via le **backend administrateur**.

L'Éditeur peut :

- accepter la publicité
- demander des modifications
- refuser la publicité sans obligation de justification détaillée
- supprimer une publicité déjà diffusée en cas de violation ultérieure

4. Publicités strictement interdites

Les publicités suivantes sont **formellement interdites** et ne seront **jamais publiées** sur Destine Studio :

4.1. Arnaques financières et promesses mensongères

- formations de trading
- formations de business en ligne promettant un enrichissement rapide
- publicités affirmant que l'utilisateur peut « gagner beaucoup d'argent facilement »
- systèmes pyramidaux, MLM déguisés, ou offres douteuses
- toute publicité visant à exploiter la naïveté ou l'ignorance des utilisateurs

4.2. Contenus malveillants ou manipulatoires

- publicités trompeuses ou mensongères
- offres frauduleuses
- contenus visant à escroquer, manipuler ou exploiter les utilisateurs

4.3. Contenus illégaux ou dangereux

- incitation à la haine, violence, discrimination
- contenus sexuels explicites
- produits ou services interdits par la loi
- contrefaçons ou produits non autorisés

4.4. Publicités incompatibles avec l'identité de Destine Studio

- contenus sans lien avec le cinéma, l'audiovisuel, le divertissement ou la culture
- contenus portant atteinte à l'image de la plateforme ou de ses utilisateurs

5. Obligations des annonceurs

Les annonceurs doivent garantir que :

- ils détiennent les droits sur les contenus publicitaires
- les informations fournies sont exactes
- les contenus respectent la loi
- les publicités ne contiennent aucun élément trompeur, dangereux ou malveillant
- le numéro SIRET fourni est valide et correspond à leur activité

6. Sanctions

En cas de non-respect de cette Politique, l'Éditeur peut :

- refuser la publicité
- suspendre temporairement le Compte Pro
- supprimer définitivement le Compte Pro
- retirer immédiatement une publicité déjà diffusée
- transmettre les informations aux autorités compétentes en cas de fraude manifeste

Aucun remboursement n'est dû en cas de violation des règles.

7. Absence de ciblage publicitaire

Destine Studio ne réalise **aucun ciblage algorithmique**. Les publicités sont diffusées :

- sans exploitation des données personnelles
- sans segmentation
- sans profilage

Les annonceurs connaissent à l'avance le type de public : **communauté intéressée par le cinéma, l'audiovisuel et le divertissement**.

8. Contact

Pour toute question relative aux publicités :

- **Email** : info.destinestudio@gmail.com
- **Adresse** : 5 allée Belimbi, 97320 Saint-Laurent du Maroni
- **Site** : <https://info.destine.studio>